

# LES AVANTAGES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNEE



## CONDUIRE A 15 ANS

Il s'agit d'une formation qui permet d'apprendre à conduire **dès 15 ans**. La conduite accompagnée permet aux jeunes d'acquérir **3000km d'expérience** au moins avant d'être seul sur la route.

## PASSER SON PERMIS A 17 ANS

**L'expérience de la route offre une meilleure chance de réussir son examen.**

**Assurance auto moins chère**



Pour commencer la conduite accompagnée, il faut :

- avoir réussi l'examen du code de la route ;
- avoir suivi une formation pratique de 20 heures minimum avec un enseignant de l'école de conduite ;
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière qui se matérialise par la remise de l'attestation de fin de formation

# LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISEE



Les candidats **âgés de 18 ans** et plus peuvent suivre une formation dans le cadre du dispositif de la conduite supervisée s'ils souhaitent acquérir une expérience de conduite supplémentaire, notamment **après un premier échec** à l'épreuve pratique du permis de conduire **ou au terme d'une formation initiale**. Dans les deux cas, le candidat doit avoir préalablement décroché l'examen théorique du Code de la route.



## ATTESTATION DE L'AUTO-ÉCOLE

Si le candidat se présente pour la première fois à l'examen en optant pour la conduite supervisée, il doit avoir suivi les 20 h minimum de conduite requises au sein d'une auto-école et doit disposer d'une attestation de fin de formation.

## APRÈS UN ÉCHEC

Si le candidat décide d'opter pour la conduite supervisée après un premier échec à l'épreuve pratique du permis, il doit obtenir une autorisation de son moniteur d'auto-école après un rendez-vous de 2h comprenant au moins une heure de conduite.

**L'expérience de la route offre une meilleure chance de réussir son examen.**

**Le candidat sera présenté en examen en fonction d'un bilan.**



## ASSURANCE

Il est dans tous les cas nécessaire d'obtenir l'accord de l'assurance pour que le véhicule utilisé soit couvert pendant la durée de l'apprentissage.